

# LE REGLEMENT DE LA MANIFESTATION



## ARTICLE 1 : PARTICIPATION

Possibilité de randonner 1, 2, 3, jours.... ou tous les jours. Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale. Ils doivent être accompagnés d'un adulte. Les chiens ne sont pas admis sur le parcours.

Votre inscription vaut déclaration de bonne santé. L'accueil et la réception des bracelets s'effectuent sur le lieu de départ préalablement choisi. Les randonnées sont guidées. Les participants s'engagent à respecter les animateurs, le code de la route, l'environnement, la propriété privée, à se conformer aux instructions des organisateurs et bénévoles, ainsi que les horaires de départ, matin et midi.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les accidents ou infractions liés au non-respect du présent règlement. Cette Manifestation est un évènement convivial et en aucun cas une compétition. Les organisateurs se réservent le droit d'ajuster le programme et la répartition des randonneurs selon les quotas des sites d'accueil/étapes.

Les organisateurs se réservent le droit d'exploiter les photos, les vidéos qui seront prises durant la manifestation dans le but de promouvoir l'organisation de la Rando Bretagne. - Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de vigilance orange ou de demande expresse des autorités administratives (situation sanitaire, évènement imprévu, mouvement social compromettant la bonne

tenue de la Rando Bretagne, etc.). Aucun remboursement ne sera possible. Dans le cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler. Seuls les frais d'engagement/inscription seront remboursés.

## ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS

(comprend la gestion des randonnées, la contribution au conservatoire du littoral) Réservation et règlement sur la plateforme HelloAsso. Après inscription, ni reprise, ni remboursement, ni échange.

En cas de non présentation au départ, le paiement reste acquis au comité d'organisation.

Récupération des bracelets sur place sur présentation de justificatif de paiement ou billet HelloAsso.

## ARTICLE 3 : RECOMMANDATIONS

Dans une démarche éco-responsable, prévoir votre gobelet.

Prévoir votre pique nique.

Prévoir un équipement adapté à la météo du jour.

Prévoir des chaussures de marche, chaussettes de rechange, des vêtements chauds, un vêtement de pluie, une casquette, des lunettes, de la crème solaire, un sac à dos... Hébergements : voir liste ci-jointe